Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 035-213503352-20261009-TH_DCM_2026_84-DE

COMMUNE DE THOURIE 35134

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 9 octobre 2026 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel BORDIER, Maire de la commune.

Date de convocation
5 octobre 2026

Nombre de conseillers
En exercice 15
Présents 14
Excusés 1
Votants 14

Membres présents : Mme Amandine BELLAY, M. Daniel BORDIER, M Julien CHENARD, : M Cédric DANIEL, Mme Aline GIACALONE Mme Marie-Christine HERVOCHON, Mme Nadine LAINÉ, M Anthony LEBRETON, Mme Isabelle LEBRETON, M Anthony MOUTEL, Mme Anne PAUL, Mme Elodie PETITJEAN et M Benjamin PRUNIER.

Membres absents excusés : M Edmond LEVEQUE donne pouvoir à M Anthony LEBRETON

Membres absents : M. Pierre LAURENT

Mme Elodie PETITJEAN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N° 2026-84
Commerce 9 Rue de la Libération : Etude de faisabilité

M Pierre LAURENT, concerné à titre personnel, quitte la salle du conseil et ne prend pas part ni au débat, ni au vote.

Les travaux envisagés pour l'aménagement du commerce (et ses évolutions), l'articulation avec le logement et les mises aux normes de sécurité peuvent nécessiter une expertise. La municipalité a la possibilité de se faire accompagner par un bureau d'étude sur une étude de faisabilité. 2 devis ont été réceptionnés :

	Tarif HT	Tarif TTC
JD Architecture - Janzé	550.00 €	660.00 €
Wendy PORAS - Retiers	200.00 €	240.00 €

La proposition présentée par JD architecture semble plus adaptée à notre demande.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, par vote à main levée :
- Valide la proposition de JD architecture pour un montant de 550 € HT.
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette commande

Pour copie conforme,
Le Maire

